



Février 2019
Volume 17
Numéro 4

Sommaire

- Mot du président.
- Activité « Grand Zumba ».
- Rencontre d'information en assurance-collective.
- Consultation liée à l'appel d'offres en assurance-collective.
- Dates à retenir.
- Questionnaire sur l'évaluation des apprentissages.
- Incidents violents.
- Cartes d'adhésion du SEVM.
- Expérience et échelons salariaux.

L'as-tu lu?

Le journal du SEVM

DOUX PRINTEMPS, QUAND REVIENDRAS-TU?

Plusieurs dossiers progressent dans nos différents milieux. Votre implication dans chacun d'eux est primordiale!

Beaucoup d'écoles en sont rendues à finaliser leur plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Bien que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe tienne à ses cibles quantitatives, nous maintenons notre position en faveur des cibles qualitatives. Dans ces circonstances, certaines écoles ont fait preuve de subtilité dans la rédaction de leur PEVR, mettant en perspective les cibles et les acteurs impliqués dans l'atteinte de ces dernières. Je vous invite à nous faire part de vos bons coups ainsi qu'à vos collègues des autres écoles.

Nous avons été informés par la commission scolaire que les indices de défavorisation utilisés pour la formation des groupes en vue de la prochaine année seront ceux qui sont en vigueur actuellement, à moins d'une consigne venant du ministère de l'Éducation demandant aux commissions scolaires d'utiliser les plus récents. Aussi, pour la rentrée 2019-2020, neuf nouvelles classes de maternelle 4 ans ouvriront sur le territoire de la CSSH.

...2

VOUS AVEZ DES QUESTIONS? N'HÉSITÉS PAS À NOUS JOINDRE : WWW.SEVM.CA

Heures d'ouverture :
Téléphone : 450 799-2690

Patrick Thérout, président : poste 224
Chantal Provost, vice-présidente aux relations de travail : poste 223
Luc Allard, vice-président aux affaires professionnelles : poste 225

Karen Beaudoin, comptabilité : poste 221
Carole Côté, secrétaire : poste 222

Visitez notre site Internet au www.sevm.ca et notre page Facebook.

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Télécopieur : 450 799-2695

patrick.theroux@sevm.ca
chantal.provost@sevm.ca
luc.allard@sevm.ca

info@sevm.ca
carole.cote@sevm.ca

Je tiens à remercier Monsieur **Gilles Couillard-Després**, enseignant en horticulture à l'EPSH. Ce dernier m'a fait visiter les installations de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe ainsi que les immeubles Casavant et Bouchard. Ce fut un plaisir de vous rencontrer et d'en apprendre plus sur vos réalités. Pour les immeubles que je n'ai pas eu le temps de visiter, sachez que ce n'est que partie remise!

Je termine en vous souhaitant deux belles semaines avant de profiter du congé, fort mérité, de la semaine de relâche.

Patrick Thérout,
Président

ACTIVITÉ « GRAND ZUMBA »

Journée internationale des droits des femmes

Venez vous éclater en participant au « Grand Zumba » pour souligner la Journée internationale des droits des femmes!



Cette activité se déroulera sous la forme « 4 à 7 ».
Un goûter sera servi sur place ainsi que des consommations.
(2 consommations gratuites/personne)



Venez nous rencontrer et suer entre ami(e)s! Cette activité s'adresse aux femmes et aux hommes!

****ATTENTION, FAITES VITE LES PLACES SONT LIMITÉES****

(100 places disponibles seulement)

Date : le jeudi 14 mars 2019

Lieu : à la salle Chez Jacques (située au 619, rue Principale à La Présentation)

Début de l'activité : 16h30 à 17h30 (il est possible d'arriver pour 16h afin d'enfiler votre tenue de sport sur place)

Animation par Marie-Michelle Gilbert

Veillez vous inscrire dès maintenant en téléphonant au 450 799-2690 poste 221 ou par courriel au info@sevm.ca. À noter que s'il vous est impossible d'y participer (après l'inscription), nous vous serions reconnaissants de communiquer avec nous pour annuler afin de libérer une place!

RENCONTRE D'INFORMATION EN ASSURANCE-COLLECTIVE



La rencontre d'information fera un tour sommaire du régime maladie et d'assurance vie, un tour complet de l'assurance invalidité (obligation des parties dans le cadre d'une demande d'invalidité et dans la suite du dossier d'invalidité), et des mises en situation au niveau de l'assurance voyage.

Celle-ci aura lieu **le mardi 19 mars 2019** à 16h30 à la salle Rosalie-Papineau située au 5250, rue Gérard-Côté à Sainte-Rosalie.

Vous devez confirmer votre présence en téléphonant au 450 799-2690 au poste 222 ou par courriel à info@sevm.ca, et ce, avant **le vendredi 15 mars 2019 à 16h**.

CONSULTATION LIÉE À L'APPEL D'OFFRES EN ASSURANCE COLLECTIVE

De l'information importante à votre portée!

La Centrale entame un processus d'appel d'offres. Dans ce cadre, une opération de consultation est déployée pour vous permettre de vous exprimer à l'égard du contenu du régime d'assurance. Nous vous invitons à visiter le site de la campagne de consultation : assurances.lacsq.org.

Vous pourrez non seulement y trouver le lien Web pour vous prononcer sur le contenu du régime, mais y trouverez aussi des renseignements utiles. Pour accéder à la consultation, vous aurez besoin de votre adresse courriel et de votre code de syndicat qui est **le Z49**. Vous recevrez par courriel un code d'inscription afin de pouvoir répondre au questionnaire électronique de consultation.

Remplir ce questionnaire, c'est se donner la chance d'avoir un régime d'assurance à notre image!

En espérant recevoir vos réponses en grand nombre!

DATES À RETENIR

Congé sans traitement

La date limite pour demander un congé sans traitement pour l'année prochaine est **le 30 avril** inclusivement. Nous vous rappelons que vous n'avez pas de justification à faire au Service des ressources humaines pour avoir droit à ce congé. Si jamais vous faites votre demande après le 1^{er} mai, c'est le droit de gérance de la Commission scolaire qui s'applique.



Demande de mutation

L'enseignante ou l'enseignant qui désire faire une demande de mutation a jusqu'au **30 avril** inclusivement pour la faire. Elle doit être faite à l'aide du formulaire A (Demande de mutation).

Retraite progressive

L'enseignante ou l'enseignant, qui désire se prévaloir du régime de mise à la retraite de façon progressive, doit en faire la demande, par écrit, à la Commission scolaire **avant le 1^{er} avril** précédant l'année scolaire où doit débiter la mise à la retraite de façon progressive. C'est donc dire que si vous désirez commencer votre retraite progressive en 2019-2020, vous avez jusqu'au 31 mars inclusivement pour faire votre demande écrite.

Refus d'un poste régulier

Si vous avez fait un refus d'un poste régulier et que vous désirez enlever ce refus, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **1^{er} juin** pour en informer, par écrit, le Service des ressources humaines de votre décision. Ce faisant, vous redeviendrez disponible pour l'octroi des postes réguliers, c'est-à-dire à un poste menant à la permanence.

Soyez vigilantes et vigilants!



QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET LA REPRÉSENTATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Un courriel a été envoyé aux délégués et représentants à l'effet que la FSE-CSQ est en partenariat avec des chercheuses du Réseau PÉRISCOPE dans une recherche ayant pour objectif de dégager la représentation que se fait le personnel enseignant de l'évaluation des apprentissages et des obstacles au plein exercice de l'enseignement, notamment au regard du jugement professionnel.

Un lien menant à un questionnaire comportant une vingtaine de questions dont la complétion est estimée à une vingtaine de minutes est inclus dans le courriel. Ce lien est aussi partagé sur la page Facebook du SEVM et de la FSE.

Nous demandons votre collaboration afin d'obtenir la plus grande participation possible d'ici la fin mars. Nous sommes tout à fait conscients que vous êtes énormément sollicités par diverses consultations, mais il nous apparaissait impossible de passer à côté d'enjeux aussi importants que l'évaluation des apprentissages et le jugement professionnel pour la profession enseignante.

INCIDENTS VIOLENTS

Depuis le début de l'année, certains de nos membres ont vécu des événements violents dans leur école. Nous vous rappelons que dans une telle situation, vous devez remplir le formulaire **SRH-057 P** et la direction devrait remplir le formulaire **SRH-057 S** qui vous assure du suivi fait par la direction. Nous vous conseillons aussi de faire une photocopie de ces formulaires et de nous en envoyer une par courriel.

CARTES D'ADHÉSION DU SEVM

Depuis quelques semaines, nous travaillons à la mise à jour des cartes d'adhésion au SEVM. Si vous n'avez plus votre carte de membre, nous vous invitons à contacter votre délégué syndical ou à nous écrire à info@sevm.ca afin de régler cette situation.

EXPÉRIENCE ET ÉCHELONS SALARIAUX

Nous avons reçu des appels et des courriels d'enseignantes et d'enseignants qui ont constaté des erreurs sur leur relevé de salaire, au niveau de l'expérience et de l'échelon salarial. Nous vous invitons donc à jeter un coup d'œil là-dessus!

ADRESSE COURRIEL DU PRÉSIDENT DU SEVM

Veuillez prendre note que l'adresse courriel du président est la suivante :

patrick.theroux@sevm.ca

Bien que son adresse courriel «@cssh.qc.ca» soit encore fonctionnelle, nous vous remercions d'utiliser celle-ci haut mentionnée.

CLIQUEZ « J'AIME » POUR NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK!



Vous aurez accès à plusieurs informations
(info tempête, formations, publicités, etc.)

